



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des ressources humaines de l'armée de l'air et de l'espace  
Sous-direction « écoles et formation »  
Bureau « activités de la formation »  
Division examens, sélections et concours**

Tours, le *16 mai 2024*  
N° *396*/ARM/DRH-AAE/SDEF/BAF/DESC

### LISTE

**OBJET** : Candidats et candidates déclarés admis, par ordre de mérite en liste principale, et inscrits en liste complémentaire au concours externe sur titres d'admission à l'École de l'air et de l'espace option « sciences politiques » en 2024.

**RÉFÉRENCES** : a) Décret n° 2008-943 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier des corps des officiers de l'air, des officiers mécaniciens de l'air et des officiers des bases de l'air (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n°25 ; signalé au BOC 41/2008) ;

b) arrêté du 29 novembre 2022 relatif au concours sur titres d'admission à l'École de l'air et de l'espace (JO n° 281 du 4 décembre 2022, texte n° 12) ;

c) avis relatif aux concours externes d'admission à l'École de l'air et de l'espace (CE-EAE) en 2024 du 1<sup>er</sup> Octobre 2023 ;

d) liste n° 86/ARM/DRH-AAE/SDEF/BAF/DESC du 02 février 2024 des candidats et candidates par ordre alphabétique, admissibles au concours externe sur titres d'admission à l'École de l'air et de l'espace option « sciences politiques » en 2024.

**P. JOINTE** : Une annexe.

Art. 1er. Les candidats et les candidates classés par ordre de mérite dont le nom figure en annexe, sont déclarés admis en liste principale ou inscrits en liste complémentaire au concours externe sur titres d'admission à l'École de l'air et de l'espace option « sciences politiques » en 2024.

Art. 2. Les modalités de l'incorporation seront consultables sur le site internet de l'École de l'air et de l'espace <https://ecole-air-espace.fr>.

Art. 3. La présente liste est publiée sur le site internet de l'École de l'air et de l'espace.

Pour le ministre des Armées et par délégation

**Le général de corps aérien Manuel ALVAREZ**

Directeur des ressources humaines  
de l'armée de l'Air et de l'Espace



ANNEXE.

LISTE DES CANDIDATS ET DES CANDIDATES PAR ORDRE DE MÉRITE  
ADMIS EN LISTE PRINCIPALE ET/OU INSCRITS EN LISTE COMPLÉMENTAIRE.

1. Corps des officiers de l'air.

1.1 Liste principale.

CIVILITÉ.	NOM.	PRÉNOM.	RANG LISTE PRINCIPALE (LP).
Monsieur	<b>MAURIN</b>	Théo	LP1 <sup>(2)</sup>

1.2. Liste complémentaire.

CIVILITÉ.	NOM.	PRÉNOM.	RANG LISTE COMPLÉMENTAIRE (LC).
Monsieur	<b>IKIERSKI</b>	Stanislas	LC1 <sup>(1) (2)</sup>

2. Corps des officiers des bases de l'air.

2.1. Liste principale.

CIVILITÉ.	NOM.	PRÉNOM.	RANG LISTE PRINCIPALE (LP).
Monsieur	<b>LECLERC</b>	Clément	LP1 <sup>(2)</sup>
Madame	<b>HOURCADE</b>	Clara	LP2
Monsieur	<b>IKIERSKI</b>	Stanislas	LP3 <sup>(1) (2)</sup>

2.2. Liste complémentaire.

CIVILITÉ.	NOM.	PRÉNOM.	RANG LISTE COMPLÉMENTAIRE (LC).
Madame	<b>CORNAILLE</b>	Anaïs	LC1 <sup>(2)</sup>
Madame	<b>MOSDIER</b>	Lola	LC2 <sup>(2)</sup>
Madame	<b>QUENTIN</b>	Antonia	LC3 <sup>(1) (2)</sup>
Monsieur	<b>TELLIER</b>	Antoine	LC4 <sup>(2)</sup>

Madame	<b>GALLAY</b>	Elodie	LC5
Madame	<b>COURMONTAGNE</b>	Clémence	LC6 <sup>(1) (2)</sup>

<sup>(1)</sup> Sous réserve d'aptitude médicale.

<sup>(2)</sup> Sous réserve d'obtention du diplôme.